



Conseil d'établissement

Année scolaire 2022-2023

Réunion tenue le mardi 25 avril 2023 à 19h00

Séance ordinaire

PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ

Réunion tenue le mardi 25 avril, sous la présidence de madame Séverine Tacquenièrre, à laquelle nous avons quorum. Il est à noter que madame Line Labatt agit à titre de secrétaire.

Sont présents :

Bérubé, Jérémy, représentant des élèves
Desgagné, Sophie, représentante des professionnels non enseignants
Giguère, Adèle, représentante des élèves
Goupil, Jean-François, directeur
Hébert, Guillaume, représentant des parents et vice-président
Kaffel, Hedi, représentant des parents
Labatt, Line, secrétaire
Lachance, Isabelle, représentante des parents
Laurin-Lapointe, Ève-Marie, représentante du personnel enseignant
Marcotte, Agathe, représentante du personnel de soutien
Martin, Julie, représentante des parents
Parent, Nancy, représentante du personnel enseignant
Poitras, Caroline, représentante du personnel enseignant
Tacquenièrre, Séverine, représentante des parents et présidente
Tremblay, Yves, représentant des parents et trésorier

Invitée : Isabelle Cyrenne, gestionnaire administrative

Sont absents :

Bédard, Jean-François, représentant des enseignants
Bourassa, Julie, représentant des parents
Langlois, Guy, représentant du personnel enseignant
Millet, Philippe, représentant de la communauté
Castillo, Magaly, représentante des parents

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2023
5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 28 mars 2023
6. Intervention du public
7. Suivi des travaux
8. Projet éducatif
9. Politique des voyages

Point pour approbation ou adoption

10. Reddition des comptes sur des mesures ciblées
11. Session d'évaluation de juin
12. Voyage en France (si possible)
13. Nettoyage de la rivière le 18 mai PM (secondaire 2 et PDGP)
14. PEVR

15. Mots des représentants :

- a) des élèves;
- b) des parents;
- c) du personnel;
- d) de la communauté;
- e) de la Fondation;
- f) de la direction;
- g) de la présidente / du président.

16. Autres sujets :

- a)
- b)
- c)
- d)

17. Levée de l'assemblée

Séverine Tacquenièrè,
Présidente

Jean-Francois Goupil,
Directeur

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre débute à 19h05.

2. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Line Labatt agit à titre de secrétaire.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guillaume Hébert, appuyé par madame Caroline Poitras que l'ordre du jour soit adopté avec les corrections apportées :

Point 13 : Fête de l'été (point enlevé)

Point 14 : PEVR (point ajouté)

Adopté à l'unanimité

C.É. 030-22-23-035

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONRE DU 28 MARS 2023

Madame Caroline Poitras, appuyée par madame Ève-Marie Laurin-Lapointe propose que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

C.É. 030-22-23-036

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 28 MARS 2023

Au point 5, Suivi du procès-verbal (Point 7 : Suivi sur la consultation des élèves)

Monsieur Jean-François Goupil attend toujours que les élèves viennent le rencontrer et il rappelle à Adèle Giguère qu'il ne faut pas trop tarder.

Au point 5, Suivi du procès-verbal (Point 10 Plan de lutte contre l'intimidation)

Monsieur Jean-François Goupil nous informe que la démarche pour Compass est terminée.

Taux de participation : 89%. Le pourcentage élevé permettra d'avoir un très beau portrait de la participation de la P.A.L. Les résultats arriveront sous peu.

Exemples de résultats que nous pourrons obtenir : habitude de sommeil, les repas, nombre d'heures sur les écrans etc. Ces résultats seront utilisés pour guider l'écriture du projet éducatif de l'école.

Au point 5, Suivi du procès-verbal (Point 13 : Sortie CF Montréal)

La sortie aura lieu le samedi 6 mai, tout est prêt.

6. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention n'a été faite.

7. SUIVI DES TRAVAUX

Les blocs sanitaires seront installés le 15 mai.

En plus des blocs sanitaires, il y a 2 toilettes dans le secteur du football, 3 dans les vestiaires en EDP, 4 à l'extérieur dans le secteur du terrain de football.

S'ajouteront 10 toilettes chimiques avec cornet et savon sec.

Ce service demandera un peu plus de surveillance et nous ferons poser des clôtures de chantier pour éviter les surprises.

Les travaux dans le secteur administratif débuteront le 15 mai.

La phase pour l'an prochain se fera dans l'aile sud. Ils travailleront seulement durant la semaine de relâche et ils reprendront les travaux à la fin du mois de mai. Le tout devrait être terminé pour la rentrée 2024-2025.

8. PROJET ÉDUCATIF

Monsieur Jean-François Goupil mentionne qu'il a une « Équipe de feu » composée de 4 enseignants et d'un membre du personnel professionnel.

Nous nous servons des données du projet Compass pour les élèves. Il y aura une consultation auprès des parents. Nous espérons terminer la compilation d'ici la fin de l'année pour commencer à travailler sur l'écriture du projet éducatif en septembre.

Monsieur Tremblay a lu le document et il mentionne que le travail devrait bien se faire.

Monsieur Goupil mentionne les éléments pour la démarche du projet éducatif. Les enjeux et les objectifs seront prêts pour décembre 2023. Le plan d'action et d'actualisation sera prêt en 2024.

9. POLITIQUE DES VOYAGES ÉDUCATIFS

Il y aura une consultation pour la politique de la régie interne des voyages éducatifs.

Messieurs Hébert et Tremblay se questionnent sur les voyages d'envergure et les frais engendrés.

Monsieur Goupil comprend leur questionnement et explique qu'il y a des voyages à chaque niveau et qu'ils sont beaucoup moins coûteux. Il spécifie que les voyages humanitaires sont seulement pour les élèves du PEI.

Cette discussion pourrait être remise à l'an prochain lors de la présentation des voyages.

Madame Tacquenière aime le fait d'avoir une politique claire.

Madame Nancy Parent s'informe s'il serait possible d'intégrer les élèves d'adaptation scolaire aux voyages.

Monsieur Goupil répond qu'il est possible pour ces élèves de faire des voyages plus courts avec des membres du personnel de leur équipe.

10. Reddition de compte sur des mesures ciblées.

Le ministère de l'Éducation demande la signature du Conseil d'établissement afin de s'assurer que les budgets soient respectés.

Monsieur Jean-François Goupil explique la différence entre une mesure protégée et une mesure dédiée.

Une mesure protégée est un budget prévu pour acheter quelque chose (ex. : des livres pour la bibliothèque). Nous ne pouvons acheter rien d'autre avec ce budget.

Une mesure dédiée nous permet, si elle n'est pas toute dépensée, d'être investie dans une autre mesure du même champ.

Nous n'avons pas le droit au déficit, nous devons toujours avoir une marge de manœuvre.

Monsieur Tremblay mentionne que les chiffres devraient être validés. Il trouve que cette façon de faire est peu orthodoxe.

Il est proposé par monsieur Yves Tremblay, appuyé par madame Isabelle Lachance que la reddition de compte sur des mesures ciblées soit acceptée, mais avec la recommandation qu'il y ait un professionnel qui approuve le document pour le valider avant sa présentation.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-037

11. SESSION D'ÉVALUATION DE JUIN

Monsieur Goupil explique l'enjeu avec la session d'examens et le respect des 180 jours de classe.

Des parents font remarquer que les jours d'examens ne sont pas des jours complets et que les 180 jours ne sont pas atteints. Monsieur Goupil comprend leur point de vue et mentionne qu'il est difficile de concilier certaines contraintes.

Il est proposé par madame Ève-Marie Laurin-Lapointe, appuyée par madame Julie Martin que l'horaire de la session d'évaluation de juin soit accepté.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-038

12. VOYAGE EN FRANCE

Le voyage en France tombe en même temps que les Olympiques. Il n'y a plus de réservation. Pour cette raison, nous avons dû devancer le voyage du 22 au 30 mars 2023.

Il est proposé par madame Caroline Poitras, appuyée par madame Sophie Desgagné que le changement de dates du voyage en France soit accepté.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-039

13. NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE LE 18 MAI PM, SECONDAIRE 2 ET PDGP

Les élèves de secondaire 2 et les élèves du PDGP feront le nettoyage de la rivière le 18 mai en après-midi.

La Ville de L'Ancienne-Lorette, la compagnie Coca-Cola et Home Hardware sont nos partenaires dans ce projet.

Il est proposé par monsieur Guillaume Hébert, appuyé par madame Sophie Desgagné que le projet « Nettoyage de la rivière » soit accepté.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-40

14. PEVR

Monsieur Jean-François Goupil présente le document PEVR.

- ✓ Taux de diplomation
- ✓ Filles versus garçons
- ✓ Objectifs
- ✓ Situation initiale
- ✓ Indicateur
- ✓ Cible

Les parents, les élèves, les enseignants, la direction ont tous participé à la création du document.

Monsieur Yves Tremblay mentionne la très belle présentation, très belle démarche.

Il est proposé par monsieur Hedi Kaffel, appuyé par monsieur Guillaume Hébert que le document PEVR soit accepté tel que présenté

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-41

15. MOTS DES REPRÉSENTANTS

a) **Des élèves :**

- ✓ Adèle nous informe que le défilé de mode des finissants fut une belle réussite.
- ✓ Il y a eu une rencontre pour le voyage à Washington.

b) **Des parents :** Rien à signaler.

c) **Du personnel :** Rien à signaler.

d) **De la communauté :** Rien à signaler.

e) **De la Fondation :**

- ✓ Le tournoi de golf de la fondation se tiendra le jeudi 15 juin prochain. Monsieur Goupil nous informe que c'est une nouvelle équipe qui est à la barre de l'organisation. Il invite les personnes intéressées à s'inscrire. C'est une activité qui redonne beaucoup à la P.A.L. afin d'aider les élèves dans les différentes sphères de leur vie (nourriture, activité, aide scolaire, etc.)

f) **De la direction :**

- ✓ Monsieur Jean-François Goupil nous parle des Olympiques spéciaux, pour les élèves de l'adaptation scolaire, qui auront lieu le 17 mai prochain, au PEPS de l'Université Laval.
- ✓ En collaboration avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, le 27 mai prochain aura lieu la course du 350^e de la Ville. Trois écoles de la CSSDD participeront à cette course : École primaire Le Ruisselet, école primaire Les Hauts-Clochers et la PAL. Le coût de participation est de 10,00\$ et la PAL assumera la participation de ses élèves. Possibilité de faire 1, 2 et 5 kilomètres. C'est une belle activité à faire en famille.
- ✓ Les élèves du groupe PDGP1 ont participé à un projet en collaboration avec la Caisse populaire Desjardins de L'Ancienne-Lorette. Le projet était de préparer des petites bouchées et des desserts pour l'assemblée annuelle de la caisse.

g) **De la présidente :**

- ✓ Madame Tacquenièrre a participé à l'assemblée du Cercle des présidents. Elle y a appris, entre autres, que l'assemblée annuelle des parents devrait, normalement, être fixée en juin. Elle nous informe également que le district nord sera mis en élection l'an prochain.
- ✓ Elle nous mentionne qu'il faut produire le rapport annuel du Président du CE et de la direction. Ce rapport doit être approuvé par le dernier CE avant sa présentation à L'AGA. Il faut également que la Présidente s'assure de la création des fiches de formation, du formulaire de suivi et du rapport du trésorier du CE.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Tacquenière et monsieur Goupil remercient les membres pour leur compréhension et leur participation.

Il est proposé par madame Julie Martin, appuyée par madame Agathe Marcotte que l'assemblée soit levée. Il est 21h40. La prochaine réunion se tiendra le mardi 23 mai à 18h00.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-42

Séverine Tacquenière
Présidente

Jean-François Goupil
Directeur



ÉCOLE SECONDAIRE POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE
1801, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3C6
T 418 872-9836 F 418-872-8142
csdecou.qc.ca/pal/

